

Frédérique Rolet

Secrétaire générale du SNES-FSU

Régis Metzger

Co-secrétaire général du SNUIPP-FSU

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
Jean-Michel Blanquer
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

*Objet : Alerte sur la comptabilisation des élèves d'ULIS et
d'UEE dans le premier et second degré.*

Paris, 11 février 2020

Monsieur le Ministre,

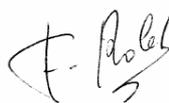
Nous venons vers vous pour alerter sur la comptabilisation des élèves d'ULIS et d'UEE dans le premier comme dans le second degré dans le cadre de la carte scolaire ou de la dotation horaire globale. En effet, dans certains départements, ces élèves ne sont pas décomptés dans les classes d'accueil correspondant à leur classe d'âge, en primaire comme au collège.

Nous partageons le projet de la réussite de l'école inclusive. La réduction des effectifs est un facteur favorisant des apprentissages et une condition nécessaire à la réussite de l'inclusion. C'est pourquoi l'article L.351.1 du code de l'éducation doit être appliqué.

Il ne saurait être possible de regarder l'école que sous l'angle des moyens. Certaines classes seraient de nouveau surchargées à la rentrée prochaine, faute d'ouvertures de classes ou de divisions possibles suite à la comptabilisation effective des élèves inscrits dans l'ULIS ou l'UEE de l'école ou du collège.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de rappeler aux DASEN, et aux Recteurs les termes de la loi, afin que celle-ci soit respectée dans le but d'améliorer la scolarité de tous les enfants qui nous sont confiés.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.



Frédérique Rolet



Régis Metzger